

ÉTUDE DE DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que des demandes de permis de démolition portant sur la démolition de bâtiments situés sur les lots 1 179 780 (140, rue Ann), 1 179 784 (1000, rue Ottawa) et 1 853 642 (1140-1150, rue Wellington), 2 160 276 (1140-1150, rue Wellington) de la province de Québec ont été déposées à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises. Les bâtiments actuels portent respectivement les numéros civiques suivants :

**140, rue Ann et 1000, rue Ottawa
1140-1150, rue Wellington**

Conformément à la section IV du Règlement régissant la démolition d'immeuble (RCA07 22014), un programme préliminaire de réutilisation du sol dégagé a été déposé à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises.

Conformément à l'article 12 dudit règlement, toute personne qui désire s'objecter à l'octroi du permis demandé doit faire connaître par écrit son opposition motivée à madame Caroline Fisette, secrétaire d'arrondissement, 815, rue Bel-Air, 1^{er} étage, Montréal, H4C 2K4, au plus tard, dans les dix jours de la publication du présent avis.

Soyez de plus avisé que le Comité d'étude des demandes de permis de démolition tiendra une séance le **29 novembre 2011**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 815, rue Bel-Air comme suit :

**18 h 30 : 140, rue Ann et 1000, rue Ottawa
19 h 30 : 1140 – 1150, rue Wellington**

DONNÉ à Montréal, ce 10 novembre 2011.

Caroline Fisette, OMA
Secrétaire d'arrondissement

Informations : 514 872-1950